

Calendrier scolaire 2022-2023

Ecole de Chênée Grands-Prés

Rue des Grands-Prés, 202

4032 Chênée

Tél: 04/365.08.00

efc.grandspres@ecl.be

www.ecoledesgrandspres.be



Préface

Importance d'apprendre d'autres langues

Aujourd'hui, la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères est une nécessité reconnue pour communiquer, voyager, se documenter sur une technique de pointe et peut être un tremplin pour obtenir un emploi.

L'Union Européenne ne fera qu'amplifier les échanges internationaux. La Wallonie et la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) ne peuvent rester à la traîne de l'Europe.

L'apprentissage traditionnel des langues ne donne pas des résultats convaincants.

C'est pourquoi, face à ce besoin croissant d'une bonne connaissance des langues par un plus grand nombre, le monde de l'enseignement tente d'apporter d'autres réponses. Parmi ces réponses, l'enseignement immersif.

Pourquoi choisir une seconde langue ?

La connaissance d'une langue seconde permet de communiquer avec tous en Europe et dans le monde.

Enfin, l'expérience prouve que les enfants parlant deux langues, apprennent avec plus de facilité et de rapidité une troisième, voire une quatrième langue étrangère.

L'immersion, qu'est-ce que c'est ?

La démarche immersive consiste essentiellement à plonger les élèves dans un bain de langue et à dispenser toutes les matières du programme scolaire dans la langue cible.

En milieu scolaire, l'immersion est artificiellement provoquée, composant avec une série de contraintes administratives. Institutionnellement, elle doit garantir la qualité de l'apprentissage.

L'enseignement immersif est strictement réglementé. Son organisation est soumise à un décret et une autorisation délivrée par la FWB.

L'apprentissage par l'immersion poursuit les objectifs suivants :

en ce qui concerne les cours et activités pédagogiques assurés dans la langue de l'immersion, la maîtrise des compétences définies dans les socles de compétences ;

en ce qui concerne la langue de l'immersion, la maîtrise des compétences liées à la communication orale et écrite dans cette langue définies dans les socles de compétences. (Extraits du décret de 2007 de la FWB – Cadre légal)

septembre 2022

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
29 Rentrée scolaire	30	31	1 Réunion de parents 18h	2	3	4
5	6	7 Classes de mer Primaires	8 Classes de mer Primaires	9 Classes de mer Primaires	10	11
12	13	14	15 Visite du fort de Huy (P3->P6)	16	17	18
29 Réunion Association des parents 19h30	20	21	22	23	24	25
26	27 Fête com. Française	28	29	30		

Les critères de reconnaissance de l'enseignement immersif

Le contact avec la langue cible doit être important : au minimum 8 heures par semaine.

L'apprentissage doit être précoce.

La langue cible doit être le véhicule de la communication sans recours à la traduction.

Les matières et activités doivent être enseignées dans la langue cible conformément au socle des compétences de la FWB.

Une cellule de « pilotage » coordonne les programmes et la pédagogie immersive.

Un dossier de subventionnement est à introduire à la FWB tous les 3 ans.

Le cours de langue maternelle est donné par un enseignant francophone.

Toutes les écoles immersives de la Ville de Liège sont reconnues par la FWB.

Les « plus » de l'immersion

Une activité intellectuelle et générale débordante.

Une motivation importante pour les apprentissages en 2ème langue et à posteriori pour l'apprentissage d'une 3ème voire d'une 4ème langue.

La mémoire, davantage sollicitée, semble plus développée.

Une plus grande capacité de travail.

Une prise de conscience de la richesse ainsi que de la diversité culturelle et linguistique de la société.

Une plus grande tolérance à l'égard des autres cultures.

octobre 2022

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
					1 Portes-ouvertes 14h	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17 Réunion Association des parents 19h30	18	19	20 Halloween	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
	Congés D'automne					
31						

Ce projet d'établissement exprime notre volonté collective de réaliser pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Il est le fruit d'une réflexion menée en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique. Ce travail nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, enseignants, parents, auxiliaires d'éducation, direction, pouvoir organisateur et partenaires externes.

Fonctionnement de notre filière immersive

Nous pratiquons l'immersion néerlandaise depuis 2008. Les différentes matières sont dispensées par des enseignants natifs. Le nombre d'heures en français est peu élevé au début (langue maternelle 25% - langue cible 75%) pour arriver à une répartition de 50% à partir de la 3^{ème} primaire.

En 3^{ème} maternelle

L'enfant découvre la langue cible, il est en phase d'imprégnation nécessaire et importante, consacrée essentiellement à l'écoute et au rythme de la langue.

Au travers de comptines, chansons, entretiens familiaux, l'enseignant néerlandophone motivera progressivement les enfants à s'exprimer en néerlandais.

L'enseignant francophone, veillera à la mise en place des prérequis nécessaires à la première primaire en développant les capacités langagières ex : lecture et description d'images, mémorisation et diction de textes, réécriture,...

En 1^{ère} et 2^{ème} primaire

L'apprentissage de la lecture et des mathématiques est effectué en néerlandais. Lorsque l'enfant maîtrise les lettres et les sons de la langue cible, l'enseignant francophone utilise les acquis pour transférer ses connaissances en langue maternelle. Vers la fin de la deuxième année primaire, en général, l'élève sait lire et effectue les différentes manipulations mathématiques en néerlandais.

En 3^{ème} et 4^{ème} primaire

La répartition des apprentissages dans les deux langues est maintenant de 50%. Les avancées en lecture et en mathématiques se poursuivent tant en langue cible qu'en langue maternelle. Les apprentissages vont maintenant être systématisés et formalisés. L'enseignant francophone va exploiter les acquis de la langue cible et établir des transferts pour structurer les apprentissages et gagner ainsi du temps. Une véritable collaboration entre enseignants francophones et néerlandophones est aménagée pour permettre une cohésion dans les différentes activités.

En 5^{ème} et 6^{ème} primaire

En français, tant à l'écrit qu'à l'oral, l'accent est mis sur les outils grammaticaux. Il faut impérativement s'assurer que toutes les compétences soient acquises pour aborder sereinement l'épreuve du Certificat d'étude de base. En mathématique, on veillera que le vocabulaire spécifique soit bien compris.

Une maintenance des acquis du langage en langue cible est toutefois poursuivie.

En éveil, les activités sont menées dans la suite logique des méthodes et matières du programme initiées au cours des cycles précédents.

En fin de 6^{ème} année primaire, l'enfant reçoit une attestation de 2^{ème} langue délivrée par l'école à la suite d'une épreuve réalisée par les enseignantes néerlandophones.

novembre 2022

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
	1	2	3	4	5	6
	Congés D'automne					
7	8	9	10	11 Armistice	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21 Réunion Association des parents 19h30	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Les outils utilisés

Pour assurer une continuité dans les apprentissages, nous utilisons en néerlandais : **Mathématique** : Méthode “Kompas” de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire Celle-ci aborde tous les domaines des mathématiques.

En lecture : 1^{ère} année: “veilig leren lezen” et “zonnekind”

2^{ème} à la 6^{ème} : “zonnekind en zonnestraal” et “tijd voor taal”

En langue maternelle : les mêmes manuels scolaires de la 3^{ème} à la 6^{ème} année primaire.

En fin de 6^{ème} année, nous souhaitons que nos élèves aient atteints le niveau A2 pour les compétences « écouter, lire et parler » et le niveau A1 pour « l'écrit ».

Quel est mon rôle en tant que parent ?

Faire confiance à l'équipe éducative.

S'intéresser à la scolarité de l'enfant, à ses progrès, ses devoirs...

Consacrer quelques minutes tous les jours à la lecture.

S'intéresser aux projets mis en place au sein de l'école

Éviter les comparaisons avec des enfants d'une école traditionnelle ou d'une autre classe.

Donner à l'enfant des possibilités d'entrer en contact avec le néerlandais à la maison (radio, cd, dvd,...)

Rester patient par rapport à l'apprentissage du néerlandais

Suivre les conseils et les recommandations formulées par l'école et/ou le CPMS.

Elles le sont exclusivement dans l'intérêt de l'enfant.

L'organisation pédagogique

Assurer la maîtrise par tous des compétences et acquis de base

Notre équipe veille à faire progresser chaque élève afin qu'il puisse acquérir les compétences de base. C'est ainsi qu'au sein de chaque classe, des remédiations sont organisées et un soutien particulier aux enfants en difficulté est apporté par les enseignants néerlandophones et francophones.

En collaboration avec les intervenants externes (CPMS, logopèdes), nous identifions les difficultés pour chaque élève et nous agissons en conséquence. De ce fait, nous soutenons et mettons en place des projets d'intégration pour les enfants à besoins spécifiques.

De même, des mesures concrètes tels qu'aménagements raisonnables sont appliquées par nos enseignants pour permettre aux élèves ayant des troubles spécifiques d'apprentissage de participer pleinement aux mêmes activités que les autres.

Les enseignants ont recours :

Aux **évaluations** formatives pour situer l'enfant sur les acquis et les éléments à améliorer tout en permettant aux enseignants d'apporter les remédiations nécessaires.

Des **évaluations** sommatives réalisées au terme d'un processus d'enseignement qui auront pour fonction de certifier le degré de maîtrise des apprentissages et l'élaboration du bulletin.

Des évaluations certificatives en fin de chaque cycle qui aura pour objet d'imposer éventuellement à l'enfant une modification de son parcours.

décembre 2022

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
			1	2	3	4
5	6	7 Visite de Saint Nicolas	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19 Réunion Association des parents 19h30	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	
Congés d'hiver						

Aider chacun à développer au maximum ses potentialités

En fonction des forces et des faiblesses de l'élève, l'enseignant différencie l'apprentissage en adaptant les contenus ; les processus ; les productions ; les structures.

Le travail en groupe sera sollicité. Ce sera l'occasion de confronter ou compléter un résultat, une proposition avec celle d'un ou plusieurs autres élèves au sein du groupe.

Développer l'autonomie et la confiance en soi

Des contrats de travail sont proposés à chaque enfant, ce qui lui permettra d'avancer à son rythme tout en développant son autonomie.

L'enseignant veille à utiliser l'erreur comme un moyen d'apprentissage car il permet non seulement à l'enfant de découvrir son fonctionnement intellectuel mais aussi à l'enseignant de réguler les apprentissages et différencier les approches pédagogiques.

Développer la solidarité

L'entraide sera mise en place à plusieurs reprises dans les activités de la classe ou au travers de différents projets menés au sein de l'école. Celles-ci sont considérées par notre équipe comme essentielles au développement de comportements altruistes.

Assurer un développement corporel harmonieux

Diverses activités créatives, culturelles, théâtrales et sportives sont organisées tout au long de l'année. Quelques exemples :

Journées sportives	Courir pour ma forme	Natation en 5/6	Journées PSE
Journée Triathlon	Projet théâtre	Visites de musées	Piste d'éducation routière

Développer l'expression, la communication et la créativité

Un espace de parole est ouvert dans chaque classe, une fois par semaine. Il est animé par l'enseignant. Les enfants peuvent exprimer leurs émotions mais aussi chercher des pistes de solutions aux problèmes rencontrés tel que les conflits entre pairs ou autres.

Les enfants sont amenées à réaliser des exposés pour acquérir des connaissances, apprendre à rechercher des informations et à présenter le sujet à leurs camarades.

Ils réalisent entre autres, des projets et des travaux de groupe.

Classes de dépaysement

Les séjours à l'extérieur de l'école permettent aux élèves de développer de nombreuses compétences :

- Favoriser la solidarité, l'entraide et la collaboration ;
- Découvrir une autre culture et d'autres horizons ;
- Développer l'autonomie, l'esprit critique, le dépassement de soi ;
- Susciter l'intérêt.

Au-delà de ces compétences transversales, les enseignants dispensent divers apprentissages par le biais de ces voyages et permettent de donner du sens aux pratiques pédagogiques.

L'équipe éducative choisit d'effectuer, autant que possible, des séjours en adéquation avec notre projet d'école immersive.

janvier 2023

lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche

						1
2	3	4	5	6	7	8
		Congés d'hiver				
9	10	11	12	13	14	15
16 Réunion Associa- tion des parents 19h30	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

La communication

Les réunions de Parents

1 réunion de rentrée collective pour l'ensemble des parents de l'école vers le 15/09 de chaque année (présentation générale et visite des classes)

3 bulletins par année scolaire en primaire avec au moins 2 réunions de parents

Réunion de parents en fin d'année scolaire pour l'ensemble des élèves de l'école

A l'école maternelle, les enseignants ouvrent les classes et invitent les parents à consulter les travaux, selon les différents projets menés durant l'année.

Un rendez-vous avec l'enseignant reste toujours possible pendant l'année scolaire sur simple demande via le journal de classe ou le cahier de communication.

Le Conseil de participation

Organe officiel se réunissant 4 fois par an et composé des représentants du PO, de la Direction de l'école, d'enseignants, de parents, du personnel éducatif.

L'association des parents

Créée en fin d'année 2019 à l'initiative de plusieurs parents et avec le soutien de l'équipe pédagogique, elle est ouverte à tous les parents et a pour objectif de devenir un instrument de collaboration et d'initiative.

Dès septembre 2020

Calendrier des dates importantes des activités scolaires

Planning des différentes animations et sorties de classe (avec mises à jour)

Espace pour l'association des parents

Festivités à l'école

Notre école organise des événements tout au long de l'année scolaire. Ils permettent aux parents, aux élèves et aux enseignants de se rencontrer dans un contexte chaleureux et convivial. Voici quelques exemples à titre indicatif :

Journée de rencontre ; Kermesse d'Halloween ; Visite de Sinterklaas ; Marché de Noël ;

La fête du Carnaval ; Le petit déjeuner du printemps ; Fancy-fair et spectacles de fin d'année

Les actions prioritaires

Dans les 3 prochaines années...

Privilégier les dispositifs d'accrochage scolaire ;

Assurer la prévention et la prise en charge des discriminations et des violences au sein de l'établissement scolaire, y compris des dispositifs spécifiques concernant le harcèlement, le cyber harcèlement et les événements d'exception ainsi que les partenariats avec les services de l'aide à la jeunesse et de la médiation scolaire ;

Poursuivre la maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires

février 2023

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17 Carnaval	18	19
20	21	22 Congé de détente	23	24	25	26
27	28					

Projet d'établissement- Ecole de Chênée Grands Prés – Mai2019

Les 3 thématiques choisies :

- 1- Les dispositifs d'accrochage scolaire.
- 2- La prévention et la prise en charge des discriminations et des violences au sein de l'établissement scolaire, y compris des dispositifs spécifiques concernant le harcèlement, le cyber harcèlement et les événements d'exception ainsi que les partenariats avec les services de l'aide à la jeunesse et de la médiation scolaire.
- 3- La maintenance et l'amélioration des infrastructures scolaires.

Les options du projet pédagogique :

1- Assurer la maîtrise par tous des compétences et acquis de base.

A) Soutien et remédiation

Un soutien particulier et des remédiations sont apportées aux enfants par les différents enseignants néerlandophones ou francophones.

B) Les manuels scolaires

Un fil conducteur, quand c'est possible, est mis en place entre les différentes classes pour assurer une continuité dans les apprentissages.

C) Les évaluations

Nous pratiquons des évaluations formatives (non cotées et qui orientent la différenciation au cours des apprentissages), des évaluations sommatives (cotées pour observer l'évolution en fin d'apprentissage et qui permettent l'élaboration du bulletin) et des évaluations certificatives (obligatoires, cotées qui autorisent le passage de classe, de cycle ou qui donnent accès à l'obtention du C.E.B.)

D) Les concertations

Les différentes concertations (entre les différents membres de l'équipe éducative) qui assurent le bon fonctionnement interne de l'école et favorisent ainsi la communication.

2- Aider chacun à développer au maximum ses potentialités.

A) La différenciation

Personnalisation de l'apprentissage en fonction des forces et des besoins de chacun.

B) Monitorat ou médiation

Entraide entre les enfants pendant les apprentissages

C) Contrat de travail

Ils permettent à chaque enfant d'avancer et de progresser à son rythme en développant sa propre autonomie.

mars 2023

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
		1	2	3	4	5
		Congés de détente				
6	7	8	9	10 Fête de Carnaval à l'école	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20 Réunion Association des parents 19h30	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

3- Développer l'autonomie et la confiance en soi.

L'enfant doit progresser à son rythme en restant motivé et en ayant l'envie de s'améliorer. Des activités de dépassement ou de remédiation sont proposées pour assurer la maîtrise des compétences et des connaissances de base.

4- Développer la solidarité.

On développe la solidarité entre les élèves en proposant des projets de classe ou d'école en favorisant l'entraide, le travail collectif en atelier ou en équipe.

5- Développer l'ouverture aux autres et à leur culture.

L'ouverture sur le monde est proposée aux élèves à travers différentes activités :

→ Activités créatives, culturelles, théâtrales, sportives ;

→ Visites de musées ;

→ Classes de dépaysement « obligatoires » et à charge des parents : les enfants partent une fois dans chaque cycle.

6- Développer l'expression, la communication et la créativité.

L'expression orale est travaillée grâce à différentes activités : entretiens familiaux, tours de parole, conseil des enfants, travaux de groupe, élocutions, ... On portera une attention particulière afin de privilégier la parole en néerlandais entre « enfants / enfants » et « enfants / enseignant » au sein de la classe surtout à partir de la 4^e année primaire.

7- Développer la curiosité et l'esprit scientifique.

Une attention particulière est portée à la protection de l'environnement grâce aux tris actifs des déchets dans l'établissement scolaire et lors des sorties extérieures.

8- Assurer un développement corporel harmonieux.

Les enfants seront invités à pratiquer tout au long de leur parcours scolaire : de la psychomotricité, des animations sportives à l'école et en extérieur, aux plaisirs d'une marche parrainée, à suivre des animations sur la sécurité routière ainsi que des sorties à la piscine et une participation au triathlon pour le dernier cycle, ... Nous apportons une attention particulière aux collations équilibrées en proposant « le jour du fruit ».

9- Intéresser les enfants à la vie sociale et économique.

En appliquant le règlement intérieur de l'école, en respectant le règlement d'ordre intérieur de la Ville de Liège et en participant 1 à 2 fois par an à un Green Day dans le quartier de l'école.

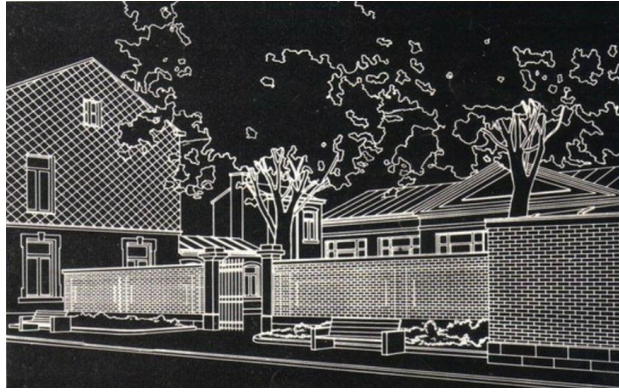
10- Faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, en privilégiant le niveau local et régional.

En participant à des excursions ciblées, au petit déjeuner, à la Fancy Fair, aux visites extérieures, à Halloween, au marché de Noël, ...

avril 2023

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10 Lundi de Pâques	11	12	13	14	15	16
17 Réunion Association des parents 19h30	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

REGLEMENT DE L'ECOLE DES GRANDS-PRES A CHENEE



Dans un règlement d'école, nous pouvons y lire ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire à l'école.

Il nous apprend aussi ce que nous gagnons à le respecter et ce que nous perdons si nous ne le respectons pas.

Un règlement nous aide à vivre ensemble, nous avons tous des droits et des devoirs.

Une sanction se veut éducative. Cela commence par une parole pour aider à comprendre le sens de la règle. Ensuite, elle doit permettre (si possible) de réparer le "dégât" que nous avons causé afin de vivre en harmonie à nouveau.

La direction, les enseignants et le personnel de surveillance et de l'entretien sont les seuls juges et ont tous le droit de sanctionner (rappel à l'ordre, note dans le journal de classe, punition écrite adaptée à l'enfant ou à la situation, travail d'intérêt collectif, ...).

En cas de comportement préjudiciable au bon fonctionnement des classes ou des garderies, un élève pourrait en être exclu provisoirement. Cette sanction serait applicable lorsqu'il n'y aurait aucune amélioration faisant suite à une note écrite aux personnes responsables ou suite à un entretien avec ceux-ci.

L'équipe éducative se tient à la disposition des personnes responsables désirant un complément d'information et compte sur votre soutien à tous.

mai 2023

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
1 Fête du travail	Congés de printemps					7 Fête des Mères
8	9	10	11	12	13	14
15 Réunion Association des parents 19h30	16	17	18 Ascension	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29 Pentecôte	30	31				

ECOLE NUMERIQUE

Carte d'identité du projet

Titre :

Journal, encodage, théâtre, apprentissages

Résumé succinct du projet:

En école immersive, être acteur, apprendre, remédier, communiquer en collaborant au travers du futur journal de l'école, coder et transférer aux autres élèves par après.

Caractéristiques du projet par quelques mots-clés:

Journal-école, Immersion, Codage robotique, apprentissages via le numérique, transfert de compétences, Tablettes, autonomie, TBI et proj. interactif, Collaboration, Théâtre et expression, Remédiations, Différenciation, Dépassements.

Quels seront les niveaux scolaires, cycles ou années participant au projet:

De la P1 à la P6 suivant les outils et dans la première tranche de 3 ans. Inclusion de la maternelle sur le plus long terme.

Identification de l'équipe éducative impliquée dans le projet

Nom : Katrien Wenmeekers et Christel Winters

Rôle dans le projet : Enseignantes

Description de la contribution au projet

Institutrices en P1 et P2, nous allons établir les bases d'un journal écrit par les élèves en utilisant les tablettes et le TBI.

Nom : Gaëlle Tribolet, Christel Winters et Joëlle Barbier

Rôle dans le projet : Enseignantes

Description de la contribution au projet

Enseignantes francophones dans le cycle 8/10 (P3 et P4), nous collaborons étroitement. Nous prévoyons l'utilisation, au sein de notre cycle, des tablettes pour la création du journal de l'école et pour des remédiations ciblées adaptées à chaque élève par l'utilisation de logiciels en ligne. Nous serons, ma collègue et moi-même, les gestionnaires de la valisette-tablettes: sécurité, suivi, recharge, entretien.

juin 2023

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
			1	2	3 Fancy-Fair	4
5	6	7	8	9	10	11 Fête des Pères
12	13	14	15	16	17	18
19 Réunion Association des pa- rents 19h30	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Nom : Maud Vaillant et Kim Spelmans

Rôle dans le projet : Coordinatrice du projet (Mme Vaillant) et enseignantes

Description de la contribution au projet

Enseignantes dans le cycle 10/12 (P5 et P6), nous collaborerons pour participer à l'élaboration du journal de l'école. Nous prévoyons également d'effectuer des remédiations ciblées et l'utilisation de l'outil numérique pour des apprentissages dans les matières d'éveil (sciences, géographie, histoire).

Nom : Guy Lambert

Rôle dans le projet : Enseignant et Personne-ressource

Description de la contribution au projet

Directeur de l'école, ayant suivi une formation en promotion sociale de 3 années de type "graduat en informatique pédagogique", je veillerai, en plus de mon implication volontaire et intéressée à la partie codage du projet, à l'utilisation et au suivi du matériel mis en place grâce à ce projet en collaboration avec toute l'équipe, les élèves, les parents et l'enseignant coordinateur.

Justification éducative du projet

Quels sont les objectifs à court terme du projet ?

1/ Codage - Logique de programmation avec Robots Thymio + PC et TBI: en collaboration entre les enseignantes (francophone et néerlandophone) et la Direction, disposant des bases nécessaires et utiles, tous les élèves de P6, apprendront la programmation-codage.

2/ Journal de l'école avec Tablettes et/ou projecteur multimédia et/ou TBI au travers de tous les cycles: découvrir les caractéristiques des journaux, exercer son esprit critique, écrire en Néerlandais et en Français des textes, des textes libres, des articles, des interviews, créer, dessiner, peindre, photographier, filmer... pour un futur journal de l'école en ligne et en version papier.

3/Théâtre avec tablettes et projecteur interactif: en P3/P4 ou "Quand le théâtre aide à rapprocher 2 classes différentes, par le biais du numérique" - Objectif: monter une petite pièce de théâtre en Néerlandais et en Français. Le travail avec les tablettes et le projecteur multimédia permettra d'utiliser des ressources vidéos, sonores et d'effectuer des apprentissages. En collaborant régulièrement, en échangeant nos idées. L'écoute et le visionnage des vidéos envoyées par les uns et les autres et d'une classe à l'autre, ainsi que leurs écrits favoriseront le développement de compétences et nous permettront de construire ensemble une petite pièce de théâtre.

juillet 2023

lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi dimanche

					1	2
3	4	5	6	7 Fin de l'année scolaire	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
Vacances d'été						
24	25	26	27	28	29	30
31						

4/ Apprentissages - Remédiations - Vocabulaire avec Tablettes, PC et TBI: dans la première année du projet, les objectifs sont ciblés sur les 2 classes de P5/P6 aussi bien en classe francophone que néerlandophone: favoriser une plus grande diversité du vocabulaire en Néerlandais avec apprentissage de façon plus ludique et interactive, permettre la manipulation et la répétition des phases d'apprentissages dont les enfants en difficultés ont besoin pour reprendre confiance ou pour combler certaines lacunes, permettre des remédiations adaptées et ciblées et des dépassements quand cela s'avère opportun, favoriser les apprentissages avec interaction entre l'enseignant et les élèves et les élèves entre eux grâce à l'utilisation du TBI, tablettes et/ou PC.

En quoi le projet est-il adapté aux besoins des élèves?

AUTONOMIE: les élèves sont demandeurs. Des enseignantes permettent à leurs élèves de travailler sur fichier papier. Elles constatent que ces derniers sont réceptifs à ce travail établi sur un plus long terme, seul ou en collaboration (voir aussi ci-dessous). Des logiciels (comme Elsa ou d'autres) vont être installés sur les tablettes et/ou les PC + le TBI en collectif ou en assistance ponctuelle permettront de favoriser cette autonomie.

OUTILS ADAPTES A CHAQUE ELEVE: Plusieurs enseignantes ont commencé à travailler avec des fichiers permettant aux élèves de progresser à leur rythme et avec des exercices adaptés à leur niveau, à leurs difficultés. Tout cela se fait actuellement en version papier. L'utilisation des tablettes, notamment, permettra de renforcer ce travail adapté (remédiations, dépassements, travail adapté) par sa diversité (plus seulement papier), son attractivité (intérêt et attrait des élèves à ces technologies) mais surtout un suivi plus rigoureux et calibré à chaque élève puisque des logiciels comme Elsa, le Roi des maths,... permettent non seulement de s'adapter au plus près du public-cible mais également d'analyser le travail effectué, la progression, les difficultés rencontrées,...

COLLABORATION: ou le contraire de "la loi du plus fort ou du plus grand", Un besoin nécessaire pour nos élèves futurs adultes dans un monde de plus en plus complexe dans lequel le "travailler seul" sera l'exception. L'autonomie prônée ci-dessus ne doit pas devenir le maillon visant à ce que chacun vive et évolue seul€ dans sa bulle. Les outils mis en place doivent l'être dans un cadre permettant et même favorisant la collaboration, les échanges. Le codage des robots Thymio, par exemple, se fera par groupes avec une importance donnée aux échanges entre élèves concernant la logique programmatique.

CREATIVITE: à condition d'être utilisées à bon escient, les outils numériques peuvent apporter un surcroit de créativité. Un exemple: l'écriture de textes libres. Lors de la phase de réécriture de son texte libre sur tablette, l'élève peut pour améliorer son texte, soit d'initiative vérifier l'orthographe d'un mot ou d'une règle grammaticale, soit sur proposition de l'enseignant consulter un référent en vue de l'utilisation d'une comparaison. L'utilisation de référents en ligne permet également une aide diversifiée, et plus adaptée favorisant la compréhension par l'élève.

août 2023

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
Vacances d'été						
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			
Rentrée des classes 2023-2024						

REALITES TECHNOLOGIQUES: outre l'attrait évident des enfants et, plus généralement, de toutes les générations, pour les nouvelles technologies, nos élèves, dans leur vie future d'adulte aussi bien familiale, professionnelle que citoyenne, seront confrontés à ces réalités. A l'école fondamentale, initier nos élèves à ces technologies, c'est commencer à répondre à leurs besoins futurs. Notre rôle doit aussi de les former à une esprit critique par rapport à ces technologies: leurs coûts, leur mode d'utilisation, notre risque de dépendance,...